

OBJET : Contrôle de légalité et contrôle budgétaire : dématérialisation des actes (programmes @ctes et @ctes budgétaires)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les programmes Actes et Actes Budgétaires permettant une dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation au représentant de l'Etat. Dans un souci de rationalisation, de sécurisation de nos échanges et de bonne gestion des dossiers, il propose de signer avec les services de l'état une convention nous permettant de télétransmettre nos actes.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal :

- approuvent le principe de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire,
- demandent au Maire de passer le marché auprès du tiers homologué quand il sera sélectionné,
- autorisent le Maire à signer la convention entre le représentant de l'Etat et la collectivité pour la transmission des actes au représentant de l'Etat.

(8 votants : 5 POUR – 0 CONTRE – 3 ABSTENTIONS)



OBJET : Subvention aux associations

Vu la demande présentée par l'association des Villages Fleuris d'Ardes, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 100 € pour l'année 2017.

(8 votants : 8 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)



QUESTIONS DIVERSES

➔ Hard Moto organise une randonnée motorisée (quads et SSV) intitulée « L'Ardoisienne » les 30 septembre 2017 et 1^{er} octobre 2017. Accord unanime du conseil pour le passage sur la commune d'Apchat (Apchat, Sagheat, Aurazat, Bord, Planove, Le Pouget, Heumes).

➔ Réfection du mur de la cour et des escaliers extérieurs de l'ancienne Cure d'Apchat (côté église - logement Pauline Bourdiol) . Montant du devis : 2 834 € HT (Ent. Viâlefont). Accord unanime du Conseil Municipal.

➔ Demande des sociétés de chasse de Pradet et de Chassolles pour l'attribution des sectionaux à partir de la saison de chasse 2018/2019.

A l'heure actuelle, le bail est accordé à la société de chasse la St Hubert d'Apchat. Il peut être dénoncé en septembre 2017 pour la saison prochaine.

Le maire doit réunir les 3 présidents des sociétés de chasse afin de convenir d'une entente.

➔ Demande de la société de chasse la St Hubert d'Apchat pour utiliser une partie du hangar communal (une travée) pour installer et mettre aux normes une salle de découpe. Après débat du conseil, l'affaire est à suivre...

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant à prendre la parole, Monsieur le Maire a clôturé la séance à 22h45.

Le Maire,
Patrick PELISSIER

Le Secrétaire de Séance,
Françoise PELISSIER

Les Conseillers,



Christian BAFOIL	Cédric BOYER	Eric CHABRILLAT
Christian LASSAIGNE	Maryse MARIONON	Raymond SIBILLE